Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 17 (1909)
Heft: 4

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

*** La **Société d'histoire et d'archéologie** de Genève a eu la bonne fortune de s'assurer le concours de M. le professeur Charles Borgeaud qui, dans la dernière séance, a entretenu ses auditeurs de la restauration de l'ancienne Académie de Genève (1814-1818).

Dans son exposition, l'éminent historien a parcouru l'histoire de ces quatre années de l'Académie, pendant lesquelles l'amour des Genevois pour leur vieil établissement d'instruction supérieure, les prestations personnelles des citoyens ont fait plus pour lui que tous les décrets du gouvernement français durant les années de l'annexion.

C'est aux promotions de 1814, toutes vibrantes de l'enthousiasme de la délivrance, que les Genevois purent rendre à cette fête traditionnelle le double caractère national et religieux qu'elle avait dû perdre pendant l'occupation française, et qu'ils se sentirent de nouveau vraiment chez eux. On n'était cependant pas encore affranchi de toute tutelle. Il y avait des susceptibilités à ménager, puisque les négociations diplomatiques relatives à l'unification et à l'agrandissement du territoire genevois étaient encore en voie de discussion. Preuve en soit le fait que le discours prononcé par Sismondi à ces promotions de 1814 ne fut imprimé qu'à Londres et avec les atténuations jugées nécessaires à certaines paroles qui eussent pu blesser les puissances.

La constitution de la haute école, ainsi délivrée du joug étranger, donna lieu à de grandes discussions. Un projet de transformation de l'Académie en Université, présenté par le recteur Boissier, ne trouva pas d'écho dans les conseils et l'on vota, au contraire, le maintien de l'Académie dans sa forme ancienne. Mais cette vieille constitution, — qui gêna d'ailleurs certainement, dans une grande mesure, le développement de l'instruction supérieure dans les années qui suivirent, — laissait néanmoins la place à des perfectionnements que l'esprit public soutint alors fortement et encouragea. Certaines parties des réformes proposées par Boissier furent réalisées, et, sur l'initiative d'Augustin-Pyramus de Candolle, on créa, aux Bastions, le Jardin botanique, auquel s'ajouta bientôt le Musée académique, qu'enrichirent bien vite des collections scientifiques de valeur fournies, en partie, par des particuliers : car, pour

ces créations, comme pour celle de la Société de lecture, qui date aussi de cette époque, l'initiative privée fit le plus; c'est à elle, en grande partie, qu'est due la fondation de ces institutions qui ont joué le rôle qu'on sait dans la restauration et le développement de la vieille culture genevoise. Il y a là un exemple de patriotisme qui peut être placé à côté de ceux qu'ont fournis les prédécesseurs du XVIe siècle.

C'est ce qu'a fort bien fait remarquer M. Borgeaud en terminant sa lecture, qui a été saluée par de vigoureux applaudissements.

A propos de la "Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne".

M. Reymond, dans le numéro de mars 1909 de la *Revue historique vaudoise*, a bien voulu publier une critique fort aimable de mon dernier petit livre. Je l'en remercie. Qu'il me permette seulement de rectifier deux détails. Il s'étonne « de voir ranger sous le titre : *Fondations problématiques ou imaginaires*, les abbayes de Saint-Thyrse, Saint-Etienne et Saint-Paul de Lausanne » puisque j'en admets l'existence. C'est une erreur que je ne crois pas avoir commise. Je m'occupe, dans mon travail, de la période antérieure à 888. Les trois abbayes ont sûrement existé à un moment donné, mais nous ne pouvons prouver que ce moment soit compris dans la période en question. Voilà pourquoi je donne leur existence *avant 888* comme problématique. Cela se trouve clairement dit à la page 126. Ailleurs, je parle de *vraisemblance* (p. 128), de *supposition* (p. 129), de *possibilité* (p. 130). Le titre qu'on critique paraît donc justifié.

De plus on me reproche d'avoir escamoté « l'étude sur l'abbaye de Saint-Etienne et ses tombeaux, annoncée dans le prospectus ». Je n'ai annoncé aucune *étude;* j'ai simplement promis de donner « des indications aussi complètes que possible sur des abbayes depuis longtemps oubliées, telles que Saint-Etienne de Lausanne ». Ces *indications*, toutes celles que j'ai pu recueillir, se trouvent p. 129-130. Je ne crois pas qu'on sache autre chose sur Saint-Etienne antérieurement au Xe siècle.

M. B.